

FORMATION

TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR

PUBLIC & PREREQUIS

Pré-requis : * Être âgé(e) de 18 ans
* Titulaire du permis B
* Être apte médicalement à la conduite des véhicules lourds
* Savoir lire, écrire et comprendre le français

Public : Toute personne qui souhaite exercer le métier de Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur porteur.

OBJECTIFS

Réaliser en sécurité un transport routier de marchandises avec un porteur d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3.5 tonnes, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise.

CONTENU DE LA FORMATION (réparties en compétences)

- 1) Assurer les contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport de marchandises.
- 2) Conduire et manoeuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, un porteur d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer des marchandises
- 3) Identifier, contrôler, renseigner les documents réglementaires du transport routier de marchandises
- 4) Prendre en charge et livrer la marchandise
- 5) Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule.
- 6) Prévenir les risques et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation.
- 7) Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure.
- 8) Compétences professionnelles transversales ;
 - * Intégrer les principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi
 - * Communiquer des informations opérationnelles relatives au transport de marchandises

SESSION DE VALIDATION (35h00)

- Mise en situation professionnelle
- Questionnaire professionnel
- Entretien technique
- Entretien final



Sur la route... avec vous!

DURÉE

434 heures = 12,4 semaines

EFFECTIF

12 stagiaires maximum par session de formation

LIEU

Cholet 49 / Beaupréau 49

MOYENS PEDAGOGIQUES

- * Salle équipée d'un ensemble multimédia
- * Support pédagogique livret et power point
- * Véhicule lourds Porteur avec hayon avec double commande pour a conduite
- * Piste réglementée pour les manœuvres
- * Quai permettant le chargement/déchargement du véhicule
- * Lot de charges

MODALITE(S) DE FORMATION

- Formation réalisée en présentiel signée par chaque candidat par demi-journée et par le formateur

VALIDATION

- Examen et validation par un jury de professionnel et par l'Inspecteur du Permis de Conduire de la Sécurité Routière

Si réussite à la session de validation, délivrance du Titre Professionnel par le Ministère du Travail (Attention l'obtention du Certificat ADR Formation de base est obligatoire) ceci donne par équivalence :

- Permis C
- FIMO Marchandises
- Certificat ADR de base

ENCADREMENT

- Formateurs agréés